



Règlement de l'Open de Chess Running Du 19 octobre 2024 à Rozay-en-Brie

Article 1 : Informations générales

Le club d'Échecs « Tours et Détours » de Rozay en Brie et l'Association Sportive de Fontenay-Trésigny section Athlétisme organisent un tournoi de chess running, activité sportive mêlant le jeu d'échecs et la course à pied.

L'événement aura lieu le 19 octobre 2024 à la Salle Polyvalente et sur le stade de Rozay en Brie Rue Saint Roch, 77540 ROZAY EN BRIE <https://goo.gl/maps/o1HLAuUFAHCSUGtEA>

Les participants sont réputés avoir lu et accepté le présent règlement.

Article 2 : Règles du jeu applicables

Les règles générales de Chess Running sont définies dans le document « Règlement général de Chess Running ».

2.a : rondes impaires

- Pour la partie échiquéenne, les règles du jeu sont celles de la FIDE adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.
- La cadence retenue est de **5 minutes + 5 sec** par coup pour toute la partie. C'est une cadence blitz sans obligation de noter les coups. C'est l'annexe B.3 des Echecs en cadence Blitz qui s'applique à l'ensemble de la manifestation.

2.b : rondes paires

- Pour la partie course à pied, la distance est fixée à 2 ¼ tours de stade de Rozay-en-Brie (soit 400m)
- Le « premier seuil de temps » est fixé à 2 minutes et 30 secondes ; le « seuil de temps ultime » est fixé à 5 minutes.

Article 3 : Date et Horaires des rondes

Le tournoi se déroule sur 18 rondes. A titre indicatif, voici les horaires prévus :

Pointage et inscriptions	8h30 – 9h30
Début de la ronde 1	10h
Pause repas	12h30
Début de la ronde 9	13h45
Remise des prix	17h30

Article 4 : Classement général de l'Open

Le classement est établi au nombre de points attribués tel que décrit dans le règlement général de Chess Running.

En cas d'égalité, les départages s'appliquent dans l'ordre suivant :

- 1) Nombre de victoires (nombre de ronde à 1pt échecs ou course à pied)
- 2) Cumulatif
- 3) Kashdan

Article 5 : Prix — Récompenses

Des coupes seront remises aux trois premiers au scratch et à la première féminine.

Article 6: Propositions de parties nulles

Les règles du jeu d'échecs de la FIDE s'appliquent. Pas de contraintes pour les propositions de nulles.

Article 7 : Forfaits

Le forfait sera prononcé pour tout joueur qui ne se sera pas présenté à l'échiquier 5 minutes après le lancement de la ronde. Tout joueur qui perd par un forfait injustifié une ronde ne sera pas apparié à la suivante.

Article 8 : Usage du téléphone portable et des équipements électroniques

Rondes impaires :

Il est rappelé aux joueurs et aux spectateurs qu'aucun téléphone ou équipement électronique allumé n'est autorisé dans la salle de jeu. Tout équipement électronique ou téléphone devra rester rangé et éteint dans un sac durant toute la partie. Toutefois, la prise de photos peut être autorisée à titre exceptionnel ; toute personne désirant prendre des photos pendant le tournoi devra obtenir l'autorisation de l'arbitre principal du tournoi.

Lors d'une partie en cours, si le téléphone ou l'équipement électronique d'un des joueurs sonne ou vibre, celui-ci perd immédiatement la partie.

Rondes paires :

Les coureurs sont autorisés à porter des montres ou appareils connectés pendant les épreuves de course à pied ; ils devront cependant les retirer impérativement avant la ronde impaire.

Article 9 : Arbitrage

L'arbitrage échiquéen est assuré par Huong BELEY (Arbitre Fédérale Open 1).

L'arbitrage de course à pied est assuré par Marc DOUARRE

Article 10 : Inscriptions et Pré-inscriptions

L'open est réservé aux joueurs de plus de 16 ans.

Le nombre de participants est limité à 40 joueurs. Il est fortement recommandé de se pré-inscrire sur le site www.toursdetours.net ou par courriel à tours.et.detours.echecs@gmail.com. Les pré-inscriptions seront closes dès 40 joueurs et au plus tard le 18/10/2024 à 20h00.

Les tarifs sont de :

- 10€ pour les pré-inscrits
- 15€ sans pré-inscription
- La participation est gratuite pour les MF, MI et GMI.

Article 11 : Promotion et publicité de l'évènement

Les joueurs autorisent l'organisateur à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils pourraient apparaître.

Article 12 : Contacts et renseignements complémentaires

- Francis BELEY : 06.42 65 07 14, tours.et.detours.echecs@gmail.com
- Marc DOUARRE : marco@asft-athle.fr

L'inscription vaut acceptation du règlement.

Les organisateurs

Francis BELEY

Marc DOUARRE

Président de Tours et Détours

Président de l'ASFT Athlétisme